

Termes de référence pour l'identification d'un consultant international
Formation d'acteurs de la société civile aux droits de l'enfant et au Toolkit de l'UNICEF et
de l'Union Européenne : « Intégrer les droits de l'enfant dans la coopération pour le
développement »

1. Justification de la consultation :

La Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), partenaire de choix de l'UNICEF dans la promotion et la défense des droits de l'enfant, notamment lors du processus de plaidoyer pour la constitutionnalisation des droits de l'enfant et pour la mise en place d'un mécanisme indépendant de suivi de ces droits, souhaite renforcer sa contribution dans la réalisation des droits de chaque enfant. La LTDH, un du quatuor qui a reçu le prix Nobel de la paix 2015, dispose de 28 unités régionales et de 221 membres actifs. Elle compte mobiliser ses unités pour qu'elles intègrent davantage l'enfant et ses droits parmi leurs priorités en particulier la promotion de ses droits, le suivi du respect et de l'application des traités internationaux et nationaux en vue d'une meilleure protection des enfants, filles et garçons, et pour dénoncer les violations auxquelles ils pourraient faire face.

L'UNICEF souscrit à ce besoin et s'engage à apporter un appui à la LTDH pour assurer une série de 7 sessions de formation inter-régionales aux droits de l'enfant suivies par une session de formation de formateurs. L'objectif final étant que chacune des sections puisse avoir les compétences nécessaires à l'organisation d'actions de sensibilisation aux droits des enfants dans leurs régions. Les formations se feront sur la base d'un rapprochement régional. Ces sessions seront clôturées par une session de formation de formateurs, qui seront sélectionnés parmi les participants aux 7 sessions de formation sur les DE, selon leurs prédispositions à développer des compétences en techniques de formation. Ces formateurs assureront, une fois formés, la formation d'autres acteurs (SC, médias, gouvernement...) dans leurs régions respectives.

De plus, le bureau de l'UNICEF Tunisie envisage d'organiser, suivant une approche pilote à l'échelle d'associations ayant bénéficié des formations dans le cadre du projet justice juvénile, une session de formation au profit de 25 représentants d'associations sur le manuel développé conjointement par l'UNICEF et l'Union Européenne « Intégrer les droits de l'enfant dans la coopération pour le développement ». Ce document est destiné à tous les acteurs impliqués dans les politiques de développement, le manuel leur fournit des outils pratiques pour intégrer les droits des enfants dans leur planification et la mise en œuvre de leurs projets :

<https://www.unicef.org/eu/crtoolkit/downloads/INTRO-FR-WEB.pdf>

Cette session de formation vient à point nommé, à un moment où la Tunisie met en œuvre sa nouvelle stratégie de développement (Plan quinquennal de développement 2016-2020) et s'engage dans la réalisation des Objectifs du développement durable. De même, une stratégie nationale de développement de la petite enfance vient d'être finalisée et validée et qui repose sur la réalisation des droits de l'enfant.

A cet effet, le bureau de l'UNICEF en Tunisie se propose de recruter un consultant international pour assurer : (i) 7 sessions au bénéfice des 221 membres de la LTDH suivie d'1 session de formation de formateurs ; et (ii) une session de formation au manuel « Intégrer les droits de l'enfant dans la coopération pour le développement » pour 25 représentants de la SC ;

2. Objectifs de la consultation :

L'objectif de cette consultation est double. Il s'agit d'une part, de renforcer les capacités de la LTDH en matière de connaissances, promotion, suivi, respect et réalisation des droits des enfants, filles et garçons en Tunisie et d'autre part, de former les acteurs de la société civile à une approche centrée sur l'enfant et

fondée sur ses droits et leur donner à travers des outils développés par le manuel une orientation en matière de planification, de suivi et d'évaluation de programmes et projets.

- Renforcer les capacités de 221 membres de la LTDH en matière de suivi du respect des engagements internationaux souscrits par le gouvernement pour la promotion, le respect, la réalisation et la protection des droits des enfants.
- Faciliter une session de formation de formateurs au profit d'un groupe parmi les participants à la session de formation de base.
- Former 25 participants parmi les représentants d'associations œuvrant dans les domaines de l'enfance et du développement à l'approche du développement axée sur l'enfance et fondée sur les droits de l'enfant et les outiller de méthodes qui leur permettent de procéder à une analyse des questions de droits de l'enfant dans le contexte du pays, suivre la place accordée à l'enfant dans les politiques nationales et mieux intégrer les droits de l'enfant dans la planification et la mise en œuvre de leurs projets.

4. Résultats attendus :

A la fin des sessions de formation :

- Environ 250 acteurs de la société civile tunisienne sont initiés aux approches qui favorisent la mise en œuvre de la Convention internationale sur les Droits de l'Enfant et le suivi de son application.
- 221 membres de la LTDH sont aptes à mieux assurer le suivi et l'évaluation de la performance publique en matière de droits de l'enfant.
- Un pool d'au moins 7 formateurs régionaux de la LTDH est mis en place et formé sur la conduite des formations relatives au suivi et à l'évaluation des politiques publiques en vue de la réalisation des droits des enfants.
- 25 acteurs de 25 organisations de la société civile appréhendent mieux les fondamentaux de l'approche du développement axée sur l'enfance et fondée sur les droits de l'enfant et sont aptes à l'utilisation des outils pratiques du manuel « Intégrer les droits de l'enfant dans la coopération pour le développement ».

5. Responsabilités et tâches du consultant :

Le consultant préparera le programme et le contenu des sessions de formation en fonction du public ciblé conformément aux TDRs de la mission et en concertation avec l'UNICEF et la LTDH.

Concernant la série de sessions de formation au profit des membres de la LTDH, le consultant devra :

- Rappeler les insuffisances dans la réalisation des droits de l'enfant en Tunisie eu égard aux normes internationales ;
- Présenter l'agenda 2030 et les Objectifs de développement durables (ODD) et expliquer comment une participation coordonnée et structurée de la société civile pourrait aider à atteindre ces objectifs et particulièrement ceux liés directement aux enfants et à leurs droits ;
- Expliquer le rôle de la SC dans la réalisation, le suivi et la mise en œuvre des droits de l'enfant ainsi que dans le plaidoyer pour influencer les politiques et les stratégies de développement afin de les rendre sensibles à l'enfant et à ses droits ;
- Préparer et animer 7 sessions de formation et une session de formation de formateurs au profit des membres de la LTDH sur les droits de l'enfant ;
- Développer le matériel de formation spécifique
- Mettre à disposition des participants un document de référence sur le sujet qui reprendra les principaux points développés lors de la formation et un outil pédagogique pour les formateurs.

Quant à la session de formation sur l'utilisation du manuel, le consultant devra :

- Prendre connaissance du manuel, ses objectifs et ses différents modules et outils
- Faciliter aux participants la compréhension des approches et l'utilisation des outils proposés par le Manuel: intégrer les droits de l'enfant dans la coopération pour le développement.
- Rappeler les insuffisances dans la réalisation des droits de l'enfant en Tunisie eu égard aux normes internationales.

- Présenter l'agenda 2030 et les Objectifs de développement durables (ODD) et expliquer comment une participation coordonnée et structurée de la société civile pourrait aider à atteindre ces objectifs et particulièrement ceux liés directement aux enfants et à leurs droits
- Clarifier le lien entre les droits de l'enfant et le développement équitable et sensible aux enfants;
- Expliquer comment en s'appuyant sur les outils et les méthodes proposés par le manuel, on peut donner de la visibilité aux enfants et tenir compte de leur opinion et comment contribuer à concrétiser les engagements en matière de droits de l'enfant.

DESCRIPTION DES TACHES		
Tâches	Livrables (en version électronique)	Délai
1. Cadrage de la mission (Réunion avec UNICEF et LTDH, lecture du manuel et autres documents) et préparation des sessions de formation	- Grille d'appréciation des connaissances et attentes des participants - Un draft du programme des sessions de formation pour validation du contenu du programme de formation	une semaine avant le démarrage des différentes sessions
2. Animation des sessions de formation	Outils pédagogiques (présentations ppt, travaux de groupe ; quizz, grilles d'évaluation des différentes sessions etc...) adaptés issus de la convention, du Code de la protection de l'enfance, du Manuel, pour chaque catégorie de formation ...	3jours avant le démarrage de chaque session
3. Elaboration des documents de référence	Des fiches techniques pratiques, adaptées et faciles d'utilisation qui serviront de document de référence pour les participants et favoriseront l'adoption et l'appropriation de l'approche et des outils proposés lors des formations. Un guide spécifique sur les techniques de formation des adultes	Préparées avant le démarrage et remises à la fin de chaque session de formation
4. Rapports de mission : - Un rapport sur la session relative au Manuel - Un rapport sur les 7 sessions LTDH - Un rapport sur la session de formation de formateurs - Une synthèse des feedbacks des participants aux formations sur leur satisfaction par rapport aux objectifs des formations	- 3 rapports décrivant le déroulement des sessions de formation et comportant l'évaluation des bénéficiaires, les leçons tirées et les recommandations pour mieux capitaliser la série de formations réalisées et celles qui le seront en 2018 sur le manuel UNICEF/UE	Une semaine après la fin de chaque formation

6. Durée, lieu et honoraires de la mission :

La mission durera 42 jours ouvrables sur une période de trois (3) mois calendaires, soit 28 jours de formation 10 jours de préparation et 4 jours de rédaction des rapports et se dérouleront à Tunis et à l'intérieur du pays Comme suit : 24 jours à Tunis et 18 hors Tunis

Le paiement des honoraires du consultant sera effectué après la réception et la validation finale des livrables et conformément à la grille des Nations Unies en vigueur

Les déplacements hors Tunis seront pris en charge par le consultant et les frais y afférents seront calculés et remboursés au consultant selon les règles et procédures de l'UNICEF en vigueur. Le consultant utilisera son propre PC.

7. Profil attendu du consultant

- Disposer d'une formation postuniversitaire de niveau master et plus, de préférence dans le domaine des droits Humains, droits et protection des enfants et des personnes vulnérables, sciences sociales et juridiques ou autres domaines pertinents
- Justifier d'au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la formation aux droits de l'enfant et de la planification stratégique
- Disposer d'une parfaite connaissance des traités et des normes internationaux et nationaux en matière de droits de l'enfant
- Avoir une bonne connaissance des Objectifs de développement durable et de l'agenda 2030
- Justifier d'une expérience avérée en matière de planification, et/ou mise en œuvre des projets
- Justifier d'une expérience avérée dans la formation et la formation de formateurs
- Posséder une excellente connaissance en formation des adultes, en diagnostic et renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles
- Avoir de très bonnes qualités en matière de communication écrite et orale
- Maîtriser parfaitement la langue arabe à l'écrit et l'oral. La formation et les supports utilisés seront en langue arabe.

8. Supervision : Section et nom de la personne responsable

La supervision de la mission sera assurée par le spécialiste de la communication au bureau de l'UNICEF Tunisie